

### **Les cloches du Sentier.**

Lors de l'incendie qui détruisit, en 1898, le temple du Sentier, le beffroi flamba et les deux cloches qui y étaient suspendues fondirent.

Sur ces cloches, dont le son tantôt joyeux et gai, tantôt grave et sérieux, savait toujours se mettre à l'unisson des sentiments des habitants de l'endroit, se détachaient en relief : des ornements, des armoiries (sans indication d'émaux) et des inscriptions en capitales romaines dont suit la description.

La plus ancienne cloche et aussi la plus petite, montrait sur la partie de sa surface tournée au nord (en 1876) la date de 1612, surmontant une couronne circulaire de laurier, dans l'intérieur de laquelle étaient placés trois écus de (la forme dite «allemande», semblable aux écus suisses qui figuraient sur les anciennes pièces de 10, 20 et 5 centimes) : un supérieur, avec couronne impériale, portait une aigle éployée à deux têtes ; les deux inférieurs étaient des écus bernois, dont un contourné, symétriquement placés.

En dessous de cet ensemble, un cartouche rectangulaire sur lequel se lisait :

UV DE MEUR BIN ICH  
GELOSSEN, ABRAHAM  
ZENDER ZV BERN  
HAT MICH GOSSEN.

De chaque côté du cartouche, l'empreinte en relief d'une feuille d'arbre naturelle, comme on en voit fréquemment sur les cloches.

A la partie supérieure de la cloche immédiatement au-dessous du *cerveau* de celle-ci, circulairement, et surmontant une guirlande de rinceaux, l'inscription :

CERTES BIENHEVREUX SONT CEUX QUI OYENT LA  
PAROLE DE DIEV ET LA GARDENT.

Le juge Nicole, dans son *Recueil historique*, raconte (pages 356 et suiv.) comment Pierre Lecoultre alla quérir cette cloche, cadeau de LL. EE., à Berne, comment il la «voitura » de là à Morat, puis l'amena par eau à Yverdon et enfin la «voitura » à destination. Elle sonna pour la première fois le jour de Noël 1612.

\*  
\*  
\*

L'autre cloche, plus récente et de dimensions plus grandes portait à sa partie supérieure, en en-dessous du *cerveau*, circulairement, l'inscription :

VENEZ ASSEMBLEZ VOVS DEVANT LETERNEL ET  
BENISSEZ SON MOM

Sur la face tournée au midi (en 1876) se voyait un écu ovale portant trois demi-vols (armes des Wattenwll), au-dessous l'inscription:

LOUIS DE WATTEWIL  
SEIGNEUR TRESAURIER  
ET HAUT COMMANDANT  
DU PAÏS DE VAUD

En dessous, trois feuilles de hêtre croisées et de chaque côté une feuille de hêtre.

Sur la face est :

RHODOLFF WURSTENBERG  
COLONEL D'ARTILLERIE  
DIRECTEUR DE LA FONDERIE  
FONDUE A BERNE PAR  
ABRAHAM GERBER  
ANNO 1727

Sous cette inscription, une sorte de marque de fabrique du fondeur, soit un écu ovale, avec *bande*, chargée d'un affût avec son canon, dans la partie supérieure du champ les lettres A. G. surmontant trois petits ovales réunis par leurs extrémités inférieures ; dans la partie inférieure du champ une cloche.

De chaque côté de l'écu, l'empreinte de deux feuilles de hêtre.

Sur la face ouest, un écu de forme ovale : coupé, au 1<sup>er</sup> un lion issant, au 2<sup>e</sup> trois *fusées* en fasce.

Cet écu surmonté d'une couronne de comte.  
Sous l'écu :

GEORGES IMHOF  
MODERNE BALLIF  
DE ROMAINMOTIER

Sous cette inscription, trois feuilles de hêtre croisées.

Sur la face nord, un écu de la forme dite française (carré long en hauteur, avec angles inférieurs arrondis, et terminé par une pointe saillante au milieu du bord inférieur.)

Les contours de l'écu, larges, formant presque *bordure*. Cet écu portait un mousquet et une épée en *sautoir*, et en *pointe* une clef en *pal*, le *panneton* tourné à *dextre*.

Ce sont vraisemblablement les armoiries du Chenit, on les voit gravées sur les plats d'étain qui servent encore aujourd'hui pour la communion, mais ici la clef *broche* sur le *sautoir* formée du mousquet et de l'épée.

Au-dessus de l'écu :

LA COMMUNE DU CHENIT

Au-dessous :

DAVID LECOULTRE JUGE  
JAQUES LECOULTRE CAPITAINE  
ET GOUVERNEUR  
ABEL GOLAY GOUVERNEUR  
JAQUES MEYLAN ASSESSEUR  
DAVID MEYLAN NOTAIRE  
DAVID MEYLAN. JOSEPH MEYLAN  
PIERRE MEYLAN. JOSEPH REYMOND  
BASTIAN MEYLAN  
DANIEL NICOU LAZ ASSESSEUR  
DANIEL GOLAY SECRETAIRE EGREGE.  
JAQUES MEYLAN

Ces noms, sauf le second, sont ceux des membres du conseil des Douze (voir *Revue historique vaudoise*, 1900, page 83 et suiv.)

Le juge Nicole, dans son *Recueil* (op. cit. pages 405 et suiv.), dit que cette cloche fut donnée par LL. EE. en 1728, qu'elles l'envoyèrent

franco à Yverdon, d'où elle fut conduite au Sentier.

Les détails ci-dessus, surtout les noms qui figurent sur la grosse cloche, intéresseront quelques personnes ; ils contribueront à l'étude héraldique des armes de la commune de Chenit, qui ne sont guère connues hors de cette localité.

Il paraissait intéressant de sauver de l'oubli les inscriptions et dessins de ces cloches, dont il ne reste plus aujourd'hui que le souvenir et... quelques morceaux de bronze pieusement recueillis.

D<sup>r</sup> MEYLAN, Moudon.  
*(Revue historique vaudoise.)*